



**Union Régionale
FORCE OUVRIERE DEFENSE
ANGERS LE MANS SAUMUR**

Angers, le lundi 28 novembre 2022

COMMUNIQUE

Les conducteurs de la Base de Défense d'Angers-Le Mans-Saumur étaient en grève le 10 novembre dernier.

Ils manifestaient ainsi leur colère sur l'absence depuis plus d'une année d'un règlement intérieur les concernant et rappelaient ainsi leurs revendications pour :

- Obtenir un « qui fait quoi » explicite sur l'organisation de leur travail,
- Régler la problématique des doubles équipages,
- Régler la problématique de la mixité Ouvriers/Fonctionnaires,
- Préciser le rôle et la latitude des régulateurs dans l'aménagement des missions et des horaires,
- Simplifier le circuit des EVR, états d'heures supplémentaires, au bon taux, permettant de garantir un paiement dans les deux mois...

Face à la menace de grève, le projet de note d'organisation spécifique pour les conducteurs, si longtemps attendu, a été remis dans l'urgence aux organisations syndicales locales le 04 novembre, pour une simple relecture avant validation.

Les premiers éléments analysés ont malheureusement montré qu'aucun des points bloquants n'a été levé :

- Horaires « glissants » toujours inacceptables,
- Taux de nuit à 0,97 euro toujours inique et inadapté,
- Attentes passives diminuée de moitié pour les ouvriers, à l'opposé des pratiques du secteur privé
- Délais et traitement des EVR toujours en « mille-feuilles » sujet aux retards, erreurs...

Les conducteurs parlent entre eux, dans tous les GSBdD. Ils ont constaté une application plus qu'hétérogène de l'application des textes les concernant, feuilles de paie à l'appui au besoin. En particulier sur les EVR appliqués, ce qu'a reconnu le CMG de Rennes lui-même !

La grève du 10 novembre a donc eu lieu.

Aujourd'hui, cette journée d'arrêt de travail a ému la Direction Centrale du SCA puisque le GT Conducteurs a été réactivé précipitamment dans la foulée. Les élus **Force Ouvrière** ont en parallèle rappelé au SCA Employeur (et ses GSBdD), lors du récent CTR du 17 novembre, qu'il subissait une situation dont il n'a pas la maîtrise, que la DRH-MD n'a jamais pris en compte les revendications sur ce dossier, qui va bien au-delà du MINARM et qui nécessite des discussions au niveau de la DGAFP. L'Administration porte donc l'entière responsabilité de la situation de blocage actuelle à Angers.

Force Ouvrière a demandé et obtenu que ce Groupe de Travail soit reporté après les élections professionnelles, dans une période plus sereine ; les conducteurs de tous statuts méritent un maximum de considération et un travail de fond respectueux des enjeux de la part de leurs représentants. Les conclusions de ce GT devront être claires, y compris en matière de recrutement.

Force Ouvrière a fixé une ligne rouge : la flexibilité demandée doit être rémunérée à sa juste valeur (ce qui nécessite une actualisation des textes réglementaires). A défaut, si l'administration souhaite imposer une flexibilité redoublée aux conducteurs avec de la disponibilité la nuit, les week-end et missions inopinées, **Force Ouvrière** demande qu'ils soient considérés en catégorie active.

Aujourd'hui, les représentants des personnels ont échangé le 29 novembre avec le chef de la CIM sur l'état du Groupe de Travail.

A l'heure où paraît ce communiqué, **les conducteurs d'Angers-Le Mans-Saumur sont à nouveau en grève.**

Ils attendent la confirmation de mesures conservatoires les concernant, et en particulier :

- **Retour à l'horaire de référence pour tous les conducteurs**, avec application des EVR en conséquence, avec rétroactivité sur les missions et roulages passés,
- **Abandon** de l'application inconsidérée de la **prime de nuit à moins d'un euro, incluse dans les cycles de 38 heures glissants.**

Le préavis pourra être levé à ces conditions.

Tous les agents du Soutien seront destinataires du présent communiqué.